



**de la séance extraordinaire par vidéoconférence du Conseil d'établissement
ayant eu lieu le 12 mai 2021, à 18h30, en rencontre virtuelle**

Étaient présents :

Membres parents : M. Aubin Tossavi M. Jean-Daniel Grob
Mme Anne Montpetit M. Mathieu Nerbonne Lachaine

Personnel : Mme Claire Loyer Mme Chantal Poirier
Mme Josée Bussières Mme Sandra Proulx
Mme Émilie Leduc-Lyrette

Représentant de la communauté : Mme Priscilla Martinez et M. Serge Lafortune (abs)

Absences : Mme Nadine Memeam, M. David Benovoy et Mme Camille Vallée

Direction : M. Martin Auger

1. Préliminaires

1.1. Présences, vérification du quorum et ouverture de la séance

M. Jean-Daniel Grob ouvre la séance à 18h33.

1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Chantal Poirier propose l'adoption de l'ordre du jour. La proposition est appuyée par Mme Émilie Leduc-Lyrette.

CÉ 20-21-36

Adoptée à l'unanimité

1.3. Période d'intervention du public

Mme Priscilla Martinez mentionne que le magasin partage aura également lieu cette année afin d'aider les familles dans le besoin avec les fournitures scolaires. Il y aura également le camp de jour qui aura lieu cette été chez Action Quartier.

1.4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 3 mars dernier

Mme Josée Bussières propose l'adoption du procès-verbal de la dernière rencontre. La proposition est appuyée par Mme Claire Loyer.

CÉ 20-21-37

Adoptée à l'unanimité

1.5. Suivis au procès-verbal de la réunion du 3 mars 2021.

Aucun suivi.

1.6. Mot de la direction

M. Martin Auger se présente officiellement comme étant le directeur de l'École du Lac-des-Fées. Il remercie l'engagement des enseignants et du personnel de soutien lors de la fermeture des écoles. Il annonce également le départ d'une enseignante du préscolaire.

1.7. Rapport CSEHDAA

Avec le départ de M. Jocelyn Bourdon, il n'y a pas de rapport pour ce comité.

2. Décisions et dossiers

2.1. Agenda scolaire 2021-2022

Mme Sandra Proulx l'adoption des agendas scolaires pour l'année 2021-2022. La proposition est appuyée par Mme Josée Bussièrès.

CÉ 20-21-38

Adoptée à l'unanimité

2.2. Ouverture du service de garde en août.

Il est décidé que le service de garde sera ouvert le 30 août prochain comme étant une journée pédagogique pour les élèves qui y sont déjà inscrits.

CÉ 20-21-39

Adoptée à l'unanimité

2.3. Budget de l'école 2021-2022.

M. Martin Auger explique le document des budgets de l'école pour l'année 2021-2022. Mme Sandra Proulx propose l'adoption des budgets. La proposition est appuyée par Mme Josée Bussièrès.

CÉ 20-21-40

Adoptée à l'unanimité

2.4. Effets scolaires et frais chargés aux parents

Un survol des listes est fait. M. Mathieu Nerbonne Lachaine propose l'adoption des listes ainsi que des frais chargés aux parents. La proposition est appuyée par Mme Sandra Proulx.

CÉ 20-21-41

Adoptée à l'unanimité

3. Information/discussion

3.1. Traiteur

M. Martin Auger mentionne que la plupart des gens sont très satisfaits du service de traiteur Mazzola. L'école communiquera avec eux pour les services de 2021-2022.

3.2. Suivi au projet éducatif

Étant donné de la situation actuelle, il a été décidé que le projet éducatif sera prolongé jusqu'en 2023.

3.3. Service des dîneurs

M. Martin Auger mentionne que le frais annuel du service des dîneurs a augmenté pour offrir un service plus approprié. Il y aura plus de surveillants des dîneurs pour l'année prochaine.

3.4. Prêt de matériel informatique

M. Martin Auger mentionne que l'école avait fournir plusieurs outils technologiques aux élèves de l'école lors de la fermeture au mois d'Avril. Seulement 5 outils n'ont pas encore été rapportés.

3.5. Formation obligatoire aux membres du conseil d'établissement

M. Jean-Daniel Grob mentionne que tous les membres du conseil d'établissement doivent suivre une formation.

4. Autres questions

Mme Anne Montpetit mentionne qu'une pancarte indiquant d'éteindre le moteur de la voiture est tombée. Elle demande s'il est possible que la Ville de Gatineau vienne la réparer. Elle demande également qu'un message dans l'info-parent soit mis afin de sensibiliser les parents à éteindre leur moteur.

5. Correspondance

Aucune correspondance.

6. Levée de la séance

M. Jean-Daniel Grob propose la levée de la séance à 19h50.

Signature de la direction

Signature du président